

AUJOURD'HUI

Bimensuel libertaire

A propos de l'excision

Une exciseuse malienne a été condamnée à huit ans de prison par la Cour d'assises de Paris pour avoir mutilé quarante-huit fillettes. A ses côtés, la mère de la plaignante a été condamnée à deux ans ferme. Vingt-six autres parents ont écopé de peines avec sursis.

Des voix se sont faites entendre pour appeler à la compréhension plutôt qu'à la répression. C'est le cas de l'ethnopsychiatre Franceline James dont les propos publiés par *Le Temps* (22 février) nous rappellent que l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Selon Madame James, juger l'excision, c'est faire preuve d'une volonté «d'imposer partout les valeurs occidentales». Mettant sur le même plan – ce qui est parfaitement inacceptable – l'excision et la circoncision, elle rappelle que dans certaines civilisations africaines «*Ce n'est que par ces mutilations qu'un individu devient un membre à part entière du groupe social*». Et qu'elles «*ont une valeur symbolique*». Suivent d'autres propos qui laisseraient rêveur si le sujet n'était pas si grave : l'excision nous paraîtrait inacceptable à cause de notre conception négative du traumatisme qui nous aurait fait renoncer aux épreuves initiatiques. Et Madame James suggère que cet abandon pourrait être à l'origine «*des traumatismes auto-infligés, comme la drogue ou l'appartenance à une secte*» auxquels recourent ici «*de nombreux adolescents, migrants notamment*». Et lorsqu'on lui demande si les femmes immigrées doivent renoncer à la protection des lois elle répond : «*Bien sûr que non ! Mais on s'aveugle en refusant de voir qu'elles sont aussi soumises aux lois claniques de leur société d'origine et qu'on peut leur faire beaucoup de tort en les incitant à leur tourner le dos*».

Faut-il rappeler que l'excision n'est

pas un simple rituel, une «épreuve» initiatique, mais une mutilation sexuelle – l'ablation du clitoris et souvent d'une partie de la vulve – dont le résultat pratique, outre des conséquences sanitaires parfois mortelles, est de réduire, voire de supprimer le plaisir érotique chez la femme. Cette pratique ancestrale qui concerne 130 millions de femmes en Afrique selon l'UNICEF, a sans aucun doute une fonction sociale : l'asservissement des femmes, la répression radicale et définitive de leur sexualité. Évidemment, envoyer une exciseuse en prison ne résoudra pas le problème, mais les jeunes immigrées qui veulent faire reconnaître leur supprime ont-elles une autre alternative que de faire appel aux tribunaux ?

Autant on peut ici critiquer l'institution pénitentiaire qui n'a jamais rendu les gens meilleurs, autant il est légitime que les victimes utilisent les moyens disponibles pour lutter contre une institution traditionnelle malfaisante comme l'excision. Quand Sylvie Arsever du *Temps* déclare qu'un procès comme celui de Paris peut favoriser le racisme et inciter «*les groupes concernés à s'arc-bouter sur leurs traditions*», elle oublie que la réalité est conflictuelle et que les gens n'attendent pas les conseils des «spécialistes» pour réclamer justice. D'ailleurs, n'est-ce pas aussi du racisme que de suggérer que le respect de l'intégrité physique pourrait être à géométrie variable suivant la culture à laquelle on appartient ?

Plutôt que les initiatives individuelles de recours à la justice, c'est la misère, l'exploitation... la marginalisation (pensons aux sans-papiers) qui favorisent le repli des populations immigrées sur des traditions néfastes. Peut-être qu'il faudrait commencer par résoudre ces problèmes-là.

M. Argerj

VOUS TROUVEZ AUJOURD'HUI ...

... à Genève

- Au Bistr'OK, bd des Philosophes 24;
- A la Librairie du Boulevard, rue de Carouge 35;
- Au Café Oblomov, rue du Temple 5;
- A la librairie Livres d'occasion, rue des Gares 15;
- Au Vespetro (Usine), place des Volontaires 5;
- A Artamis, rue du Stand;
- A la buvette des Croupettes (Îlot 13), rue de Montbrillant 20;

... à Lausanne

- A la Librairie Basta I, rue du Petit-Rocher 4;
- A la Librairie Basta I, UNIL BFSH2;
- A la Librairie des Ecrivains, rue Grand-Saint-Jean 5;

... à Sion

- Chez BONZO I, rue des Vergers 14;

... à Montréal

- Aux éd. EDAM, 942 rue Gilford;
- A la Librairie Alternative, 2035 bd Saint-Laurent.

Capitalisme

S'habiller «éthique», une solution ?

Sectes

Résurgence de Nouvelle Acropole

Génétique

Là où il y a du gène, il y a beaucoup de profit

Nouvelle adresse

AUJOURD'HUI - DIRECT !

24, rue de Montbrillant, 1201 Genève

Tél/fax (dès le 1er mars): 022 734 29 22

Capitalisme

My taylor is rich

L'exploitation dans les usines textiles d'Asie, d'Amérique du sud, des Pays de l'Est, etc., est particulièrement ignoble : « horaires interminables, rémunérations insuffisantes, mesures de sécurité et de santé lacunaires, management de style militaire, vexations diverses et surtout restriction ou absence des droits syndicaux »¹. Est-il raisonnable de demander aux entreprises responsables de cette situation de mieux se conduire comme le fait la campagne Clean Clothes?

La campagne que viennent de lancer plusieurs organismes caritatifs et humanitaires suisses² afin d'inciter les industriels du textile à se conformer à des critères éthiques et sociaux de production veut utiliser la voix des consommateurs. Ceux-ci doivent envoyer des cartes postales à des entreprises du textile comme Levi's, C & A, Benetton ou encore Migros leur demandant s'ils ont adopté un « code de conduite » garantissant les droits fondamentaux des travailleurs tels qu'ils sont définis par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). En gros, il s'agit de demander poliment aux pires exploitateurs d'être plus gentils et d'exploiter dans les limites du raisonnable, c'est-à-dire en payant des salaires qui permettent de péniblement survivre en se tuant un peu moins à la tâche. Certes, faire connaître les aspects les plus choquants des conditions de production des vêtements (travail des enfants, violences physiques, etc.) peut inciter les entreprises à réagir... pour sauvegarder leur image de marque. Ainsi, ces dernières années certaines d'entre elles se sont dotées de « code de conduite ». Mais ces codes ne sont pas contraignants et leur application est soit sans contrôle, soit contrôlée par les entreprises elles-mêmes ou par des audits à leurs services. L'exemple de Nike est à ce titre intéressant. Après les effets néfastes pour l'image de l'entreprise des déclarations de son directeur, Phil Knight, qui légitimait le travail des enfants dans ses usines, Nike a adopté « un code de conduite qui souffrent de quelques imprécisions et retraits par rapport aux normes OIT »³, normes déjà bien minimales. Au final, une belle opération de communication qui apaise les consciences et maintient les ventes. Pendant ce temps, Nike continue à accroître ses profits en cherchant des sites de production où les coûts sont les moins élevés. La dernière trouvaille en date est le Laos où les ouvrières travaillent pour moins d'un dollar par jour et six jours par semaine. Gageons que le « plus social » est la musique pop qui est diffusée dans les ateliers⁴.

Le problème majeur que pose cette campagne est qu'elle tente d'aménager un système selon des modalités qui vont contre la nature même de ce système. La raison d'être des entreprises est de gagner le plus d'argent possible et d'en faire gagner autant à leurs actionnaires. Pour cela, leur souci est de s'assurer de l'« exploitabilité » maximale de leurs employés, comme ce fournisseur d'Adidas, content, car au Laos « les ouvriers sont facilement dirigés », mais regrettant leur lenteur au travail. Lorsqu'il s'agit de faire trimer les autres pour augmenter les profits, on peut toujours mieux faire. C'est au nom de ce profit que cette année encore les emplois en Suisse dans l'industrie du textile et de la confection ont baissé de 4 %, au « bénéfice » de délocalisations et

d'une hausse de la productivité⁵. C'est une erreur de voir dans l'exploitation féroce des travailleurs du Sud un des « effets pervers de la mondialisation »⁶, alors qu'il s'agit du capitalisme en acte. En effet, le capitalisme est, depuis qu'il existe, à la conquête de la planète entière. Il n'est pas question d'effets pervers, mais de la normalité d'un système qui se ménage les opportunités les plus favorables et en profite au mieux de ses intérêts, par exemple, avec la mise en concurrence des travailleurs à l'échelle planétaire grâce aux possibilités nouvelles en matière de communications et de transports. Tous les blablas éthiques ou écologiques sont surtout des coups publicitaires conjoncturels. Soyons sûr que si les circonstances – comprenez le profit – l'exigent, les entreprises qui auraient consenti quelques concessions sociales auront tôt fait de revenir dessus.

La philosophie de Clean Clothes est que les patrons sont des partenaires à qui il faut démontrer combien ils ont intérêt à être un peu plus « humains » pour les « amener à une politique commerciale plus responsable »⁷. Il s'agit de changer les capitalistes pour changer le capitalisme. Pourtant, la détérioration des conditions de travail, depuis des dizaines d'années maintenant, d'une partie toujours plus importante des travailleurs en Occident montre à quel point il est illusoire d'espérer réformer ce système. Le recul social est tel que certaines entreprises s'installent, par exemple, en Grande Bretagne, en raison de la médiocrité des salaires et la minceur des lois sur le travail. Ce que subissent les travailleurs du Sud est bien pire, et le pire bien plus courant, que ce que nous connaissons dans nos pays, où l'exercice d'un travail régulier donnent à la plupart de quoi vivre. Mais les travailleurs du Nord ne jouissent pas d'une situation favorable et stable. Ils sont soumis à la même exploitation capitaliste, qui va se durcissant usant du chantage au chômage et à la marginalisation. Un état de fait qui rend la déclaration de l'OIT : « le travail est librement choisi » bien irréaliste, ici aussi. Dans la campagne Clean Clothes, on ne parle que des

Quand tout le monde garantit le prix le plus bas, qui dit vrai ?

Nous remboursons le double de la différence à vous trouver moins cher ailleurs.

LA HALLE. JUSQU'OU IRONS-NOUS POUR VOUS

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, on pa trop de temps à cher les prix le plus t A La Halle, soyent quille. Si vous trou le même article m cher ailleurs, hors : des et promotions, r vous remboursons pas la différence, e le double de la d rence. Alors chois en paix ce qui vous

consommateurs du Nord, mais la plupart de ceux-ci sont aussi des travailleurs, ou des chômeurs, notamment dans la vente où les conditions de travail sont très pénibles, les salaires minuscules et l'action syndicale peu praticable.

Par ailleurs, l'appel aux consommateurs conduit Clean Clothes à une défense de la société de consommation qui, contradiction, impose les usines produisant en grandes quantités de la marchandise bon marché au moindre coût. Cette défense atteint le ridicule en n'hésitant pas à employer le pire jargon publicitaire en appelant à ne pas « enlever à la mode sa puissance ludique ». C'est qu'il ne faut surtout pas culpabiliser l'acheteur, ni réduire son « plaisir de s'habiller ». Les sommets sont atteints lorsqu'on lit que « consommer restera une expression de liberté, mais sans salir la dignité des travailleurs des pays pauvres »⁸. En fait cette initiative ne remet ni en question l'exploitation, ni les modes de consommation, pas plus que ceux de production.

Dans la situation économique et sociale actuelle l'idée de « responsabilité sociale » des entreprises est une véritable insulte à l'intelligence. Par exemple, une entreprise comme l'Union des banques suisses (UBS) qui a licencié ces dernières années des milliers d'employés pontifie, dans le numéro d'octobre de l'AGEFI⁹, sur sa « responsabilité sociale ».

Avec ces forces-là, les arrangements sont des jeux de dupes.

G. Amista

1. Le Courrier, supplément du 20.02.1999.
2. Action de Carême, Pain pour le prochain, Déclaration de Berne, avec le soutien de plusieurs autres.
3. Vers un développement solidaire, n° spécial 149, fév. 1999
4. AFP-Le Matin.
5. Le Temps, 10 février 1999.
6. Le Courrier, op. cit.
7. Vers un développement solidaire, n° spécial 149, fév. 1999
8. Id.
9. Dans ce même numéro, Novartis, Bally, Wintherthur, etc. servent le même plat hypocrite.

Sectes

Nouvelle Acropole

Cette secte d'extrême droite qui se cache derrière des activités culturelles apparemment inoffensives a recommencé à faire parler d'elle en annonçant, récemment, par affiches, la reprise de ses cours sur la « Philosophie comparée d'Orient et d'Occident ». Une réunion d'information a eu lieu le mardi 16 février au 2 Rue Saint-Pierre, à Lausanne

Nouvelle Acropole est typiquement une organisation à double face. Pour l'extérieur, on affiche un visage souriant et sympathique. Mais une fois l'initiation réussie, l'adepte fait partie d'un groupe élitiste auquel il se consacre corps et âme. L'objectif final étant, dans ce cas précis, l'instauration d'un État « totalitaire et aristocratique ». Par ailleurs, si l'on en croit le témoignage de l'un de ses anciens dirigeants¹, la secte qui serait compartimentée en différentes brigades dispose d'un « corps de sécurité » particulièrement secret qui formerait son élite à la guérilla urbaine.

Nouvelle Acropole est présente en Suisse depuis 1975. Il y a quelques années, certains de ses membres sont parvenus à gagner la confiance de gens bien placés dans les milieux de la presse. Dans Fémina du 3 octobre 1993, Marlyse Tschui signait un article élogieux en faveur de ses diners philosophiques. Dans 24 heures du 21 janvier 1995, c'est Olivier Grivat qui en vantait les mérites, dénonçant au passage le journaliste français Bernard Fillaire accusé d'avoir collé à Nouvelle Acropole l'étiquette imméritée de secte dans son livre intitulé *Enquête pour combattre les sectes*.

Sur ce thème de la dérogation, signalons la contribution de Jean-François Buisson *Pour combattre les sectes, l'outil de la philosophie*, dans 24 heures des 26 au 27 janvier 1996. Or ce monsieur Buisson, infographiste à la rédaction de 24 heures est le principal responsable en Suisse de Nouvelle Acropole ! On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Mais l'art du camouflage a ses limites. Malgré cette offensive médiatique, Nouvelle Acropole a essuyé des échecs dans son déve-

loppement en Suisse romande. Le 25 novembre 1995, une « Journée européenne de la fraternité », prévue au Jardin Robinson de Balexert à Genève, a été annulée lorsque les associations humanitaires et tiers-mondistes qui devaient y participer ont découvert la véritable nature de Nouvelle Acropole qui en était à l'initiative². En janvier 1996, ce sont les syndicats et partis de gauche qui gèrent la Maison du peuple à Lausanne, qui ont annulé une soirée d'information à la secte, prévue dans leurs locaux.

Il faut dire que les responsables de Nouvelle Acropole ont plus d'une corde à leur arc. Si l'on en croit leur « calendrier culturel » du premier semestre 1997, ils ont organisé des conférences sur des thèmes aussi différents que « la place de la femme dans l'Islam », « les Incas » ou « l'adolescence », des stages pratiques pour apprendre à « parler en public », des « sorties écologie » de nettoyage de forêts ou des débats sur des livres comme *La tentation de l'innocence* de Pascal Bruckner... On se demande ce qu'on dû penser les gogos qui ont participé à ces différentes manifestations s'ils ont lu l'article paru dans le Journal de Genève du 16 juillet 1997 (p. 3) qui mettait en lumière la face cachée de Nouvelle Acropole.

Ces gens sont visiblement persévérants et tenaces. Les antifascistes et tous ceux qui refusent les manipulations sectaires auraient intérêt à rester vigilants.

M. Argeroy

1. Miguel Martinez cité par J. Cotta et P. Martin, Dans le secret des sectes, Paris Flammarion, 1992.
2. Sur cette affaire voir l'Article de Marco Gregori dans Le Courrier, 25.01.95.

Breve: allô, la police ?

Dans son édition du 10 février 1999, la Tribune de Genève relate la conférence de presse de la police genevoise, qui accompagne la publication du rapport d'activité 1998, sous le (gros) titre «La criminalité augmente à Genève». Au dessus figure une infographie portant sur les «principales affaires traitées par la police». Si l'on a la curiosité de calculer soi-même les taux des chiffres présentés, on trouve 20 670 «affaires» en 1997, et ... 19 704 en 1998 ! Drôle d'augmentation, non ? Erreur de saisie, inversion, manipulation ... on ne le saura pas. Notons également que l'on s'étale sur la proportion d'étrangers ayant commis des délits. Quoi qu'il en soit, la police compte retrousser ses manches pour faire face à cette criminalité que l'on voudrait nous présenter comme galopante (à noter que l'on retrouve dans ces statistiques de criminalité tout ce qui concerne les «événements de mai 1998»: amalgame entre le

politique et le droit commun ?). C'est Le Matin du 12 février 1999 qui donne le ton du nouveau trend flicard: la tolérance zéro. Rappelons que ce concept prônant une peine pour chaque délit, si minime soit-il, nous vient tout droit des Etats-Unis, où il a contribué à l'explosion de la population carcérale (voir Aujourd'hui n° 31). Si les divers cadres policiers interrogés à ce sujet se montrent en général empruntés, c'est surtout en raison de critères culturels et sociologiques: la tolérance zéro serait difficilement applicable et «invalable pour le citoyen suisse». Mais Viktor Schlumpf, porte-parole du Département de justice et police, constate tout de même «une tendance à la «tolérance zéro» et que «les amendes deviennent toujours plus drastiques». Bref, si le citoyen suisse se montrait plus réceptif, il n'y aurait sans doute pas besoin de pousser beaucoup ces messieurs ...

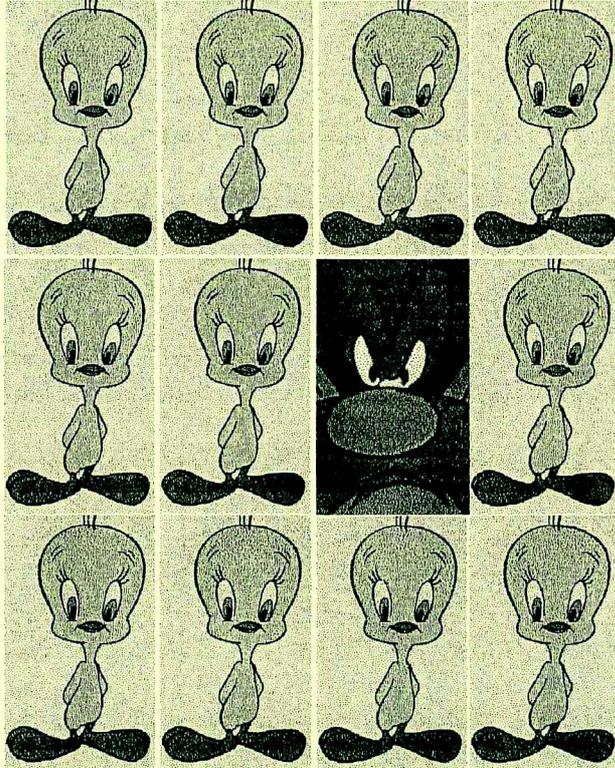
Sans gêne la vente au gène

Lorsque l'on voit comment sont respectés les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, on est en droit d'être inquiet en lisant dans la Déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme de l'Unesco que « chaque individu a droit au respect de sa dignité et de ses droits, quelles que soient ses caractéristiques génétiques »¹

En effet, l'existence de ce nouveau droit abstrait traduit les inquiétudes de cette organisation internationale devant des pratiques réelles qui sont en train de s'instituer. Des sommes et des moyens considérables sont mis à la disposition des recherches génétiques, comme c'est le cas en Islande où un groupe privé, Code Genetics, vient d'acquérir l'accès « exclusif aux données génétiques et médicales des habitants d'Islande »², dont l'homogénéité génétique est très intéressante pour la recherche. Une partie de ces données sont d'ores et déjà vendues au groupe suisse Hoffmann-La Roche pour plus de 250 millions de francs

suisse. Les sommes sont à la hauteur de l'enjeu qui est la fabrication de médicaments totalement inédits. La cause est noble, car il s'agit de soigner, et, au passage, d'assurer d'énormes profits aux groupes pharmaceutiques. Le gouvernement islandais, vendeur, ne cache pas son espoir d'avoir trouvé dans ce négoce une manne financière.

Ainsi, des bases de données génétiques de plus en plus précises voient le jour et deviennent des marchandises à vendre et à acheter. Marchandises qui n'intéressent pas que les marchands de pilules. La sélection par les assurances de leurs clients selon des critères génétiques est déjà à l'ordre du jour. En Grande-Bretagne, l'Association of British Insurers (ABI) vient de proposer au gouvernement une règle visant à obliger un client qui a, pour une raison ou une autre, effectué des tests génétiques à les communiquer à son assureur. Selon le montant du contrat « L'assureur est libre, au vu de mauvais résultats [...] d'augmenter la prime d'assurance. voire de refuser de couvrir un client »³. Le président de l'Union suisse des assureurs privés y va encore plus franchement et réclame



Le gène de la révolte

« la création de nouvelles formules d'assurance pour les individus prédisposés à certaines affections décelables dans leurs gènes »⁴.

En France, une étude de l'Institut national de la recherche et de la sécurité pour la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles mènent des travaux en vue de « déterminer les bases biologiques et génétiques de prédisposition à certaines affections »⁵. Bien entendu, la raison avancée est d'éviter d'exposer à des risques des individus prédisposés. Mais, ce qui se met en place, par là même, ce sont les prémices d'une sélection à l'embauche en fonction de la « personnalité » génétique et biologique des individus.

Sur ces sujets, souvent les spécialistes accusent ceux qui s'inquiètent de cette marchandisation de telles données et du risque de fichage génétique de ne rien comprendre à la génétique et de se livrer à des amalgames infondés. Les victimes de Tchernobyl pourraient répondre qu'il n'est pas nécessaire d'être physicien pour vérifier certaines propriétés de l'énergie nucléaire. Dans le *Courier* du 23 février 1999, au sujet

de la création d'un fichier national d'empreintes génétiques, un biologiste se veut rassurant en disant que les chercheurs ne veulent pas du « Big Brother is watching you ». Comment peut-il être aussi certains des motivations de ses condisciples ? L'histoire de ce siècle a vu des scientifiques et des techniciens se mettre au service des pires saloperies, volontairement ou involontairement. De plus, ce ne sont pas ceux-ci qui auront le contrôle de ces données, mais les marchands pour lesquels ils bossent. Les populations sont sur ces questions, non seulement sous-informées, mais réduites à la passivité face à des intérêts privés et des États qui construisent leur futur. Le contrôle démocratique, réclamé par certains, et les appels à l'éthique apparaissent comme bien illusoire face à cette réalité.

Lorsque l'on se verra refuser un boulot ou virer par son assurance au prétexte de « faiblesses génétiques », on pourra toujours brandir le papier de l'Unesco « interdisant » les « discriminations fondées sur les caractéristiques génétiques ». Soyons assurés de déclencher alors le rire.

Jacques Valjak

1. *Le Monde*, 5 février 1999.

2. *id.*

3. *id.*

4. *Le Courrier*, 23 février 1999.

5. *Le Monde*, 5 février 1999.

AUJOURD'HUI est un bimensuel du vendredi, réalisé par un collectif constitué au sein de **DIRECT !**, groupe des AmiEs de l'AIT (Association Internationale des Travailleurs). Le collectif de rédaction est constitué de non-professionnels, non-permanents et non-payés.

DIRECT ! est totalement autofinancé.

Editeur responsable: Claude Cantini.

Tirage: 600 ex.

Adresse:

AUJOURD'HUI - DIRECT !

24, rue de Montbrillant,

CH - 1201 Genève

CCP: 17-471708-7

e-mail: aujourd'hui@innocent.com